



Rendez- vous était donné le 10 Mars 2018 à 9h30 à la gendarmerie de Dijon pour la première journée des responsables fédéraux FFEISSM de la région Bourgogne Franche -Comté .

Cette rencontre a été initiée par les membres du Comité Directeur de la toute nouvelle région, afin de permettre aux différents représentants des commissions, codep et clubs de se rencontrer et d'échanger autour de sujets qui les préoccupent.

Les présidents de chaque instance étaient invités, et pouvaient être accompagnés d'une personne occupant une fonction en responsabilité à leurs côtés.

Le CSLGB plongée de Dijon (Jean-Marie HERBLOT, Georges SOARES) était notre hôte, et c'est autour d'un café avec viennoiseries préparés par leurs soins que la prise de connaissance ou les retrouvailles ont eu lieu.

A partir de 10h00, la Présidente du Comité Directeur Myriam ZIANE, entourée du Président-Adjoint Michel KUPFER et du Trésorier Gérard BERNARD a fait les présentations officielles, remercié les bénévoles, les membres du CODIR organisateurs (Régis BREDELET, Nathalie VERNE, Karine FESSLER), Julie TINETTI (FFEISSM) et Marie-Josée ROULEAU (cabinet LAFONT), de leur présence et leur soutien.



Après plusieurs « loupés », **enfin**, cette journée allait pouvoir se dérouler. La volonté du Comité Directeur étant d'initier de premiers liens entre les membres des quelques 70 clubs et SCA, 8 CODEP de la région, (créé ex-nihilo), les responsables des commissions régionales, départementales, et les représentants du Comité Directeur. Force est de constater que proportionnellement, nous avons eu peu d'inscrits. Cependant, les liens créés entre les participants, nous l'espérons, seront amenés à se pérenniser.

La nouvelle équipe du **CODIR** est en place depuis un an. Son rôle est de faire le lien entre le siège national, les CODEP et les clubs :

- Décliner la politique nationale
- Transmettre les informations venant du siège, les nouvelles réglementations, les événements....
- Associer les CODEP et suppléer aux commissions départementales quand elles sont absentes.

3 Objectifs généraux seront déclinés au cours de cette olympiade :

- Un objectif structurel. Nous sommes la seule région ayant été créée, par la réunion de deux régions distinctes. Il a fallu poser les bases administratives et de trésorerie, et trouver nos marques.
- Un objectif de communication. C'est un point faible dans notre région, nous sommes encore peu efficaces et le CODIR va s'attacher à mettre en œuvre les outils de communication tels que page FB et site internet.
Un agenda partagé permettra de positionner les différents événements des commissions, pour une meilleure répartition.
Personne ne doit hésiter à transmettre des informations pour publication (CF Vincent PETERMANN).
- Un objectif « commissions ». Elles sont primordiales car ce sont elles qui font vivre la fédération au niveau des clubs.
Il s'agit d'accompagner les commissions régionales qui existent (8 à l'heure actuelle), et d'avoir une meilleure lisibilité de la couverture départementale.
Nous informerons, accompagnerons, aiderons au développement ou à la création de ces commissions.
Ce développement sur le territoire passe par la formation des cadres (processus en cascade : région, département, club), et par l'organisation de compétitions régionales.
L'identité de la BFC doit être affirmée (achat de polos pour les cadres, formateurs, moniteurs et arbitres...).

Enfin, et de manière transversale, le CODIR s'attachera à la promotion et à la mise en œuvre des actions nationales (Sport Santé, Féminisation, Jeunes, Développement Durable...)

Après cette introduction, le programme de la journée étant annoncé :

- **10h00 à 10h30** : Présentation du Co Directeur - Objectifs - Relations avec les CODEP et les clubs.
- **10h30 à 11h00** : présentation des 8 commissions régionales
- **11h00 à 12h00** : Interventions de deux 2 exposés de 30 min sur les principes généraux.
 - Politiques du Développement Durable de la FFESSM, par Julie TINETTI, membre du siège national de la fédération,
 - Programme des différentes assurances fédérales, par resp compte FFESSM Marie-Josée ROULEAU - Cabinet LAFONT AXA,
- **12h00 à 14h00** : apéritif et repas offerts par le BFC
- **14h00 à 16h00** : 4 ateliers avec mise en pratique
- **16h00 à 17h00** : Présentation de la synthèse de chaque atelier par un rapporteur.
- **17h00** : Conclusion
- **17h30** : Fin

Les 8 commissions régionales ont présenté leur activité en quelques slides et/ou films, et formulé un objectif ou un message principal à l'adresse de l'assemblée :

- Véronique MOTTOT, pour la **Commission photo-vidéo** : développer l'activité afin d'avoir un représentant dans chaque département.
Les membres de cette commission peuvent se mettre au service des autres commissions pour couvrir leurs manifestations.
- Annick COSTA, pour la **Commission apnée** : toutes les disciplines sont pratiquées en BFC. Inutile de partir loin pour se faire plaisir, l'Apnée est un voyage intérieur.
- Olivier GENELOT, pour la **Commission archéologie** : C'est une activité exigeante, en termes de qualifications et d'autorisations. Elle se pratique à l'heure actuelle à Châlon, dans la Saône, sur une longueur de 12,5 km. Aussi la question de l'avenir de cette activité en BFC est posée.
- Michel KUPFER, pour la **Commission environnement et biologie** : Elle est représentée dans les 8 départements, avec 44 formateurs.
« voir, comprendre, aimer, respecter » : devenir des plongeurs responsables, qui aiment et protègent la nature.

- Jean-François DELOYE, pour la **Commission médicale** : Elle compte 42 médecins sur 7 départements. Une réflexion est menée suite à la nouvelle réglementation du CACI. Elle a un rôle d'analyse, de retour d'expérience des incidents ou accidents de plongée. Une adresse mail spécifique à la CMR va être créée.
- Arnaud BEGUIN, pour la **Commission nage avec palmes** : Seulement 2 clubs la pratiquent officiellement (Migennes et Montbéliard). 1 athlète de Montbéliard est inscrite sur la liste espoirs. L'objectif est de rassembler et fédérer les pratiquants dans toute la région. Une journée d'information/ découverte est programmée le 23 Septembre 2018 à Chalon sur Saône.
- Emmanuel DUCHESNE pour la **Commission plongée sportive en piscine** : L'activité se structure au niveau national comme régional. La contrainte de mixité favorise la féminisation de la discipline. 8 PSPeurs BFC seront sélectionnés pour participer à la coupe du monde.
- Joël ABISSE pour la **Commission technique** : la présentation sera brève car le timing est dépassé d'une part, et d'autre part, c'est la commission la mieux connue est représentée dans la région. Le rôle d'organisation et de coordination de la CTR est cependant rappelé.

Les powerpoint de chaque commission sont disponibles en ligne :

<http://www.ffessm-bfc.fr/actualites/journeesdesresponsablesfederauxdu10mars2018>

La matinée se termine par les interventions de nos deux invitées :

Julie TINETTI, en charge de la stratégie Développement Durable au siège de la FFESSM :

Elle présente les 3 axes stratégiques de la fédération en matière de développement durable :

- Faire reconnaître la FFESSM comme acteur (influer sur les politiques de DD)
- Encourager les pratiques responsables (développer les pratiques des clubs, comités, licenciés)
- Accompagner les comités dans leur démarche de DD.

Le label EcoSub est présenté brièvement car il fera l'objet d'un atelier de l'après-midi.

Marie-Josée ROULEAU, responsable du département sports et loisirs, en charge du programme fédéral au sein du Cabinet Lafont, courtier en assurances.

Elle distingue 3 « types » d'assurances : la responsabilité civile (obligatoire), l'assurance pratiquants (devoir d'information par les clubs aux licenciés), et l'assurance dirigeants.

Elle développe ensuite ce que couvrent les garanties pour les clubs.

Des questions émergent très rapidement de l'assemblée. Quelques réponses sont données, mais un atelier étant consacré à ce sujet l'après-midi, à 13h00, tout le monde est invité à se rendre au « caveau » pour se restaurer.

Le point commun de tous nos licenciés est quand même, il faut le souligner, le goût pour les moments de convivialité ! Et c'est dans une très bonne ambiance que se sont déroulés apéritif et repas, servis au Mess de la Gendarmerie.



Les uns et les autres ont pu nouer des contacts, échanger, poser les questions qu'ils n'avaient pas eu le temps de poser le matin aux différents intervenants.

Pour rester dans le registre culinaire, nous dirions que : **la mayonnaise a pris !!**



Avec un certain retard, les ateliers se sont mis en place avec une fréquentation assez inégale :

- L'atelier EPI : il a eu un franc succès, animé par Stéphane BUCHET de l'UCPA et Joël ABISSE, vice-président de la CTR. 23 participants. La présentation était très complète, prenant appui sur un powerpoint. Elle rappelait la réglementation en vigueur, applicable en Avril 2018 : marquage, tenue d'un registre et entretien des EPI par les clubs.
La synthèse présentée par le rapporteur du groupe Vincent PETTERMAN sera mise en ligne.
- L'atelier Assurances et Responsabilité : animé par Marie-Josée ROULEAU et Frédéric LEGER. 12 participants. C'est surtout la question de la responsabilité civile qui a été abordée. Madame ROULEAU fera passer un document sous forme de questions-réponses, répondant aux interrogations les plus fréquentes.
- L'atelier EcoSub, animé par Julie TINETTI et Thierry BERTRAND, 10 participants. Après une présentation en détail du dossier par Julie, c'est Sébastien MOTREUIL, président d'un club « labellisé » qui a fait part de son expérience. Il s'avère que bon nombre de clubs et CODEP répondent aux critères requis pour obtenir le label.
Ce label présente différents avantages : financier, sociétal, mais il permet également de créer du lien au niveau des clubs, CODEP, commissions, ainsi qu'avec des associations extérieures lors d'actions d'écolabellisation.
Le message à retenir est que ce label est accessible à tous.
Julie, Sébastien, et le CODIR en la personne de sa présidente se tiennent à disposition pour des renseignements ou un soutien technique.
- L'atelier Subventions animé par Pierre CABAU et Amans ECHARD tous deux présidents de CODEP a réuni une dizaine de participants également.
Après avoir fait le constat de la difficulté à obtenir des subventions à l'heure actuelle, plusieurs pistes ont été présentées.
 - Tous les clubs n'ont pas le même niveau de connaissance pour la réalisation de leur budget prévisionnel de demande de subventions. Un outil sera créé et mis à disposition sur le site de la BFC.
 - Les compétences des collectivités ayant changé, une fiche récapitulative des compétences de chaque organisme et des subventions qu'ils peuvent éventuellement verser sera mise en ligne sur le site de BFC.
 - Certains organismes ont des « niches » de subventions. Pour permettre aux clubs de les connaître, une présentation sera également mise en ligne.

La tendance est à la mutualisation des moyens, au partage des outils, la région BFC a un rôle à jouer.

La journée s'est terminée avec la synthèse de chaque atelier, les dernières questions, le mot de la fin de Myriam, Régis et Karine, en se promettant d'organiser une nouvelle journée (avec davantage d'inscriptions ?) en alternance avec la journée des moniteurs.

Les participants sont invités à maintenir les liens au cours des prochains mois, à faire part de leurs retours sur cette journée (et de leurs nouvelles attentes pour la prochaine) ultérieurement par mail.

Nous nous sommes quittés sous le soleil, non sans avoir immortalisé cette belle première journée.



Nous sommes à l'écoute de vos remarques, suggestions (organisation, date et lieu, sujets abordés, timing, ambiance, etc...) suite à cette journée, de vos attentes pour la prochaine journée qui devrait avoir lieu en 2020.

Quelques chiffres :

La région Bourgogne/ Franche -Comté :

- 8 départements
- 64 clubs et 4 SCA
- 4200 licenciés, dont 1360 femmes (32%), 588 jeunes et enfants.

Lors de cette journée nous étions :

- 26 clubs, de 7 départements représentés :
CODEP 21 : 5 clubs, 9 inscrits
CODEP 25 : 5 clubs, 9 inscrits
CODEP 39 : 5 clubs, 6 inscrits
CODEP 70 : 2 clubs, 6 inscrits
CODEP 71 : 5 clubs, 9 inscrits
CODEP 89 : 1 club, 1 inscrit
CODEP 90 : 3 clubs, 7 inscrits

11 représentants des Commissions, 12 membres du CODIR.
3 invités/ intervenants

- 70 inscrits, 12 femmes (17%)